

formation et débouché

Par **soulou**, le **12/10/2008** à **13:41**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement étudiant en droit à l'université paris 2 en 3^{ème} année, cette année j'ai du me spécialiser soit en privé soit en public, et j'ai opté pour du privé, mais le problème c'est que j'ai pris une combinaison avec droit des affaires , droit du travail et droit civil au 1^{er} semestre, et droit des affaires 2 et droit de la famille au second.

Je vois maintenant plein d'étudiants qui avaient pris cette combi, pour la changer parce-que ça ne convenait pas avec tel concours ou tel master.

Du coup ça me remet en question, quand j'avais été voir la conseillère elle m'avait dit que ce choix n'était pas non plus le plus déterminant dans la mesure où il fermerait pas de porte parce qu'on a pris du droit civil et pas de procédure civil en fonda etc.

Mon autre problème c'est que je sais toujours pas ce que je vais faire exactement plus tard donc j'arrive pas à faire un choix en fonction de quelque chose.

Je voulais faire avocate, mais je sais pas ce que vaut concrètement, est ce que c'est vraiment accessible à tous etc.

C'est stupide, mais j'ai réussi à faire deux années de droit avec mention, sans même savoir ce que je voulais faire après, j'aime le droit, j'aime défendre, je préfère le privé, plutôt le civil, mais bon...

Voilà j'espère que vous pourrez m'éclaircir ou à la limite me donner des pistes où je pourrais trouver des infos, je vous en remercie d'avance, bonne journée.

Par **juliette**, le **12/10/2008** à **19:41**

Salut

"une combinaison avec droit des affaires , droit du travail et droit civil au 1^{er} semestre, et droit des affaires 2 et droit de la famille au second. "

Cette combinaison permet de passer pas mal de concours, sauf ceux bien sur relatif à des métiers relatifs au droit public.

Par **soulou**, le **12/10/2008** à **23:08**

Ah ça me rassure, merci beaucoup, je vais pouvoir entamer mon année sans le stress de me dire que j'ai fais le mauvais choix!!

Merci encore.